En vertu des articles L.2131-1, L.5211-2 et L.5211-3 du CGCT, le Président de la Communauté d'Agglomération Grand Poitiers atteste que le présent acte a été affiché, transmis en Préfecture le …… et/ou notifié le ……..…….. et qu'il est donc exécutoire. Pour le Président, par délégation,	**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL** **SEANCE DU 11 DECEMBRE 2015** **au 5 Cité de la Traverse - Salle de la Traverse - Poitiers** Secrétaires de séance : Mme RUY-CARPENTIER & M. DEVERGNE Nbr de membres en exercice : 63 Quorum : 32 Date de la convocation : 13/11/2015 Affichée le : 15/12/2015

Président de séance : Alain CLAEYS, **Président**

Présents :

BELGSIR El Mustapha, BLUSSEAU Jean-Daniel, BROTTIER Philippe, BURGERES Christine, CHALARD Francis, CHARDONNEAU Jean-Louis, CLEMENT Dominique, CORNU Bernard, CORONAS Patrick, EIDELSTEIN Claude, GERARD Anne, HALLOUMI Abderrazak, HOFNUNG Daniel, JARDIN Florence, KIRCH Olivier, LEY Véronique, LUCAUD Laurent, MORISSEAU Gilles, PELTIER Joëlle, SAUVAGE Corine, SOL Gérard, TANGUY Alain, TRICOT Aurélien, **Membres du Bureau**

ARFEUILLERE Jacques, AUBERT Sylvie, BATAILLE Martine, BLANCHARD Gérald, BOUARD Cendrine, BRILLAUD Jean, CHALLET Louis-Marie, CHAUVIN Jacky, COBERAC Jeannie, COINEAU Dany, COMPTE Jean-Marie, DAIGRE Jacqueline, DELHUMEAU-DIDELOT Stéphanie, DEVERGNE Ludovic, DIVERSAY Michel, FAUGERON Agnès, FRAYSSE Christiane, GARABEDIAN Nicole, GAUBERT Jacqueline, GIRAUD Philippe, JEAN Yves, MARCINIAK Marie-Christine, MORCEAU Francette, PALISSE Philippe, PERRIN Bernard, PERSICO Patricia, PETERLONGO Bernard, PROST Marie-Dolorès, ROUSSEAU Eliane, RUY-CARPENTIER Cécile, SARRAZIN-BAUDOUX Christine, SIRAUT Daniel, **Conseillers communautaires Titulaires**

Absents excusés :

FAURY-CHARTIER Michèle, GUERINEAU Diane, MICHELIN Joël, RIMBAULT-RAITIERE Nathalie, ROBLOT Edouard, VALLOIS-ROUET Laurence, VERDIN Alain, **Conseillers communautaires Titulaires**

M. le Président a déposé sur le bureau de l'assemblée les pouvoirs écrits, de voter en leur nom, donnés par les Conseillers Communautaires empêchés d'assister à la séance, à l'un de leurs collègues, en exécution de l'article L.2121.20 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Nom du mandant	Nom du mandataire
HALLOUMI Abderazak (à compter de la 10)	Daniel HOFNUNG
Yves JEAN (à compter de la 10)	Jacqueline GAUBERT
Christine SARRAZIN-BAUDOUX (à compter de la 3)	Francis CHALARD
Eliane ROUSSEAU (à compter de la 2)	Francette MORCEAU
Laurence VALLOIS-ROUET	Christine BURGERES
Diane GUERINEAU	Jean-Daniel BLUSSEAU
Dolorès PROST	Gérald BLANCHARD
Nathalie RIMBAULT-RAITIERE	Laurent LUCAUD

Observations :

Le procès-verbal du Conseil communautaire du 26 juin 2015 a été approuvé.

Le rendu compte des délégations au Président et au Bureau n'a donné lieu à aucune observation : Liste des Arrêtés de Délégation de Pouvoir au Président - Liste des Marchés et leurs avenants - Liste des Délibérations prises par les Bureaux Délibérants des 3 septembre 2015 et 10 décembre 2015.

L'ordre de passage des délibérations en séance : De la 9 à la 10 puis de la 98 à la 101 puis la 59 et 60 puis l'ordre initial a été repris. Départs : Mme ROUSSEAU à la 2 ; Mme SARRAZIN-BAUDOUX à la 3 ; MM. JEAN et HALLOUMI à la 10 ; M. PALISSE à la 24 ; M. TRICOT à la 66 et M. MORISSEAU à la 98.

N°: 60		Date réception Préfecture
Conseil du 11/12/2015	**Identifiant :** 2015-0487	Date de publication au Recueil des Actes Administratifs :
	Titre : Mise à jour des autorisations de programme et crédits de paiement	
DIRECTION FINANCES ET GESTION PUBLIQUE SERVICE BUDGET ET FINANCES Budget Transport	**Etudiée par :** Le bureau du 12/11/2015 La commission Générale et des Finances du 04/12/2015	
	Rapportée par : ALAIN TANGUY	

Nomenclature Préfecture N° 1 : 7. Finances locales
Nomenclature Préfecture N° 2 : 1. Decisions budgetaires

Article 1 : Modification des Autorisations de Programme

Suite à l'approbation de la décision modificative n°3, il convient de mettre à jour les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP).

Cette décision modificative augmente le montant global des AP et des crédits de paiement 2015.

DEPENSES

Modification	Montant AP	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015			CP prévisionnels 2016	CP à inscrires les années suivantes
			REPORT	CP nouveaux	TOTAL		
Délib.2015-0094 du 27 mars 2015	46 328 193,41	14 190 372,27	*1 199 689,34*	*5 133 028,00*	6 332 717,34	9 117 675,00	16 687 428,80
Délib.2015-0487 du 11 décembre 2015 - DM n°3	46 329 955,41	14 190 372,27	*1 199 689,34*	*5 134 790,00*	6 334 479,34	9 117 675,00	16 687 428,80
Variation globale des AP :	**1 762,00**		0,00	1 762,00	1 762,00	0,00	0,00

1 - TRANSPORTS

1.1 – Autorisation de programme « 2013 – Politique des transports et de mobilité »

- **Affectation 1026 « 2013 – Equipements et aménagements du réseau urbain – Exploitant »** passe à 74 319,94 € soit + 62,00 €. Les crédits de paiement sont augmentés en 2015 pour solder l'acquisition d'une application Vitalis pour smartphone par transfert de la section de fonctionnement.

DEPENSES

Modification	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP Affectation	CP consommés avant 2015	CP inscrits en 2015			CP prévisionnels 2016
						REPORT	CP votés en 2015	TOTAL	
Délib.2015-0094 du 27 mars 2015	1026	*2013 - Equipements et aménagements - Exploitant*	6 ans	74 257,94	34 089,60	40 168,34	0,00	40 168,34	0,00
Délib.2015-0487 du 11 décembre 2015 - DM n°3				74 319,94	34 089,60	40 168,34	62,00	40 230,34	0,00
		Variation de l'AP :		**62,00**	**0,00**	**0,00**	**62,00**	**62,00**	

2 - ENVIRONNEMENT DE TRAVAIL

2.1 – Autorisation de programme « 2015 – Outil de travail »

- **Affectation 1544 « 2015 – Schéma Directeur des Systèmes d'Information »** passe à 340 660,00 € soit + 1 700,00 €. Les crédits de paiement sont augmentés en 2015 pour l'acquisition d'un logiciel pour le pôle multimodal par transfert de la section de fonctionnement.

DEPENSES

Modification	N° chapitre opération	Affectation	Durée affectation	Montant AP	CP inscrits en 2015	CP prévisionnels	CP à inscrire les années
Délib.2015-0094 du 27 mars 2015	1544	*2015 - SDSI*	6 ans	338 960,00	111 210,00	45 550,00	182 200,00
Délib.2015-0487 du 11 décembre 2015 - DM n°3				340 660,00	112 910,00	45 550,00	182 200,00
		Variation de l'AP :		**1 700,00**	**1 700,00**	0,00	0,00

Il vous est proposé d'adopter :

- **les modifications des AP existantes et de leurs affectations**
- **les modifications des CP 2015, sachant que ces derniers, par affectation, sont votés en chapitres opération.**

AFFICHEE LE : 15/12/2015

Adoptée

Vote pour :
Nombre :
Vote contre :
Nombre :

Pour extrait conforme,
Pour le Président, le Vice Président :

Communauté d'Agglomération Grand Poitiers

Abstention : Mme FRAYSSE et M. ARFEUILLERE
Nombre : 2
Ne prend pas part au vote :
Nombre :
Mouvement des Elus :
Autres mentions de vote :